

Budget—M. C.-A. Gauthier

ques, même ceux qui se dirigent vers la recherche industrielle, devons-nous importer encore plus de technologie étrangère?

Monsieur l'Orateur, le Conseil des sciences du Canada soulevait récemment le problème du sous-développement industriel canadien. Le ministre des Finances n'est-il pas d'avis que ce fait ajouté à la baisse du dollar sur les marchés des changes internationaux rendra encore plus douloureux le coût déjà exorbitant du transfert de la technologie étrangère dans les faits, est-ce là plus d'économie à long terme? Quel bien une telle politique pourrait-elle apporter à notre pays? Le gouvernement actuel semble dénué de toute ingéniosité, monsieur l'Orateur.

En effet, pourquoi n'a-t-on pas subventionné à parts égales avec la petite et la moyenne entreprises l'allocation de contrats de recherches effectuées dans les laboratoires du gouvernement et des universités qui ont déjà toutes les infrastructures nécessaires pour bien accomplir ces tâches-là? En plus de développer et de maintenir notre clientèle scientifique chez nous, cela aurait eu un effet bénéfique évident pour la recherche industrielle et la recherche fondamentale elle-même. C'est là le genre de mesures positives qui font appel à la participation de tous et qui sont de nature à rétablir la confiance entre les divers groupes constituant la communauté scientifique canadienne, confiance qui a été dangereusement minée au cours des deux dernières années par le manque de politique adéquate dans ce domaine de la recherche et du développement.

Lorsque je parle de politique adéquate, monsieur l'Orateur, je veux dire ceci: d'abord un budget adéquat, ce qui implique l'augmentation de fonds alloués à la recherche et au développement à 2.5 p. 100 du produit national brut d'ici 1985, dont 50 p. 100 en provenance du secteur public et 50 p. 100 en provenance du secteur privé, ce qui aurait comme résultat de renforcer l'entreprise impliquée à faire preuve de sérieux et dans sa demande et dans sa réalisation des projets de recherches vu qu'elle y serait impliquée financièrement à 50 p. 100.

• (2042)

Pour éviter le chantage politique du genre de celui auquel nous faisons face actuellement et garantir la stabilité nécessaire à notre bonne performance technologique, l'établissement d'une politique scientifique à long terme, soutenue par des engagements budgétaires de trois ans révisés annuellement, s'impose, et le plus vite possible. Le dernier élément d'une politique adéquate en matière de recherches et de développement serait une consultation intensive avec la Communauté scientifique canadienne et l'adjudication des postes-clés à des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et du développement, excluant *de facto* ceux du type administrateurs généraux. En cette matière, monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de développer davantage. Le ministre comprend sûrement ce que je veux dire.

En conclusion, le gouvernement prédit une réduction de 112,000 emplois en 1979, comparativement à la performance de 1978. En effet, les nouveaux emplois créés en 1978 étaient de l'ordre de 362,000, alors qu'ils ne croîtront que de 250,000 en 1979, toujours selon le ministre des Finances. Informetrica Ltd., une société d'analyses statistiques d'Ottawa, prévoit que l'entente des coupures budgétaires de l'ordre de 2.5 milliards

auront comme conséquence une perte de 94,000 emplois au gouvernement fédéral d'ici 1981.

Au mois d'août dernier, le ministre des Finances prédisait un taux de croissance de 5½ p. 100, mais jeudi soir dernier, il déclarait que ce taux de croissance ne serait que d'à peine 4 p. 100, peut-être pas 4 p. 100. Pour sa part, le quotidien *La Presse* soulevait en fin de semaine dernière la possibilité d'un taux de croissance de 2½ p. 100 seulement. Ces derniers temps, chaque déclaration du ministre semble illustrer l'incapacité du gouvernement à stimuler l'économie.

Au Canada, on a pris l'habitude de taxer la production et l'emploi grâce à une multitude de lois fiscales très complexes, alors qu'en même temps on subventionne l'inefficacité et la non-production par des programmes gouvernementaux variés. L'incapacité du gouvernement actuel en matière économique, de même que la performance des gouvernements précédents, démontrent de façon non équivoque que le système keynésien, cette bible économique de nos gouvernements depuis des années, n'est plus adapté aux problèmes économiques et fiscaux actuels. La coexistence d'une inflation grimpanche et d'un taux de chômage élevé, de même que l'attitude actuelle des gouvernements à l'égard des déficits budgétaires monstres, en sont l'évidence.

Face à l'incapacité gouvernementale actuelle, nous proposons d'adopter immédiatement la politique que le Parti Crédit Social du Canada propose depuis 1962 en cette Chambre.

Cette politique est à l'effet que le total de la masse monétaire et du crédit en circulation doit être strictement contrôlé par la Banque du Canada afin d'éviter l'inflation ou la déflation des prix au détail. De plus, à l'intérieur du cadre d'une politique monétaire globale qui assurera à tous les Canadiens le crédit suffisant pour acheter la richesse qu'ils sont capables de produire, le gouvernement fédéral doit maintenir une politique financière de «paiement comptant» au lieu de s'enliser éternellement dans les dettes, et entreprendre d'éliminer la dette nationale au cours d'une période de temps déterminée. Attendu que la valeur de crédit émis par les banques découle de la capacité du système de production et du désir des consommateurs de consommer, le gouvernement se doit de maintenir l'équilibre entre la demande des dollars et le coût des biens de consommation, chose qu'il n'a pas su faire jusqu'à maintenant. Dans le but de donner accès aux citoyens au pouvoir d'achat nécessaire au maintien de cet équilibre dont je viens de parler, le gouvernement devrait réintroduire le plafond d'intérêt à 6 p. 100 en vigueur en 1967 sur les emprunts effectués aux banques à charte. Enfin, l'exemption totale permise sur les déclarations d'impôt doit être augmentée à \$5,000 par personne. L'exemption de base devrait être aujourd'hui de \$5,000 par personne, \$10,000 par ménage en plus d'une exemption supplémentaire de \$1,000 par enfant à charge. Ce sont là des mesures qui semblent attirer l'attention de bien des gens. J'avise d'ailleurs le ministre des Finances de se dépêcher de les étudier, s'il ne l'a pas fait encore, puisque le candidat progressiste conservateur de la circonscription de Beaches dans Toronto utilisait des propos semblables à ceux du major Douglas, le fondateur du Crédit Social, au cours d'une récente allocation faite au chapitre torontois de la Society of Management Accountants.